

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Parc des Expositions de Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY

Séance publique du 23 JUILLET 2020 à 17h00

Date de convocation : 16 juillet mois 2020

Délibération
N°C2020_112

Membres en exercice :	77
Votants :	76
Suffrages exprimés :	75
Pour :	75
Contre :	0
Abstention :	1

SECRETARE DE SEANCE : HERAS Guillaume

PRESENTS : ABED Yamina ; ALAUX Sylvie ; ALVAREZ Jean-Michel ; ALVAREZ MARTINE ; AMBROSINO Jean-Marc ; BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOTHOREL Anouk ; BOUISSET Cyrielle ; BOUSQUET Didier ; BREHON Bruno ; CALMON Julien ; CALVET Jean-Claude ; CESAR Jean-Paul ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CHING Monique ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; COURREGES Jean-Pierre ; COURTIEL Aurélia ; DAUZATS Christine ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRERE José ; GOUIRY Catherine ; GUENFICI Ali ; HERAS Guillaume ; HERNANDEZ Joël ; HUYNH-VAN Nathalie ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; JULES Jean-Claude ; KAISER Stéphanie ; LAPALU Christian ; LENOIR Alexia ; LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MALQUIER Bertrand ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; PARRA Eric ; PECH Olivier ; PINET Marie-Christine ; POCIELLO Jacques ; PY Michel ; RENAULT Régine ; RIO Jean-Louis ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; TEXIER Bruno ; THERON CHET Marie-Christine ; TUBAU Marcel ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALDEBERT Didier ; DARAUD Jean-François ; MOULY Didier ;

EXCUSES : RIVEL Jean-Luc ;

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ALDEBERT Didier (délibération N°C2020_129 et N°C2020_130) ; DARAUD Jean-François (à partir de la délibération N°C2020_123) ; MOULY Didier (de la délibération N°C2020_85 à C2020_94) ;

EXCUSES AVEC PROCURATION : BASTIE Yves ; CODORNIU Didier ; COUSIN Sylvie ; IBANES Alexandra ; LAUR Gilles ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PENET Yves ; RAPINAT Evelyne ; THIVENT Viviane ; VICO Alain ;

Nomenclature Etat : Finances locales – Décisions budgétaires

OBJET : Budget Supplémentaire 2020 : Budget Autorisations Droit des Sols

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2312-1 à L.2312-4 relatifs aux règles d'adoption du budget,

Vu la délibération N°C2020_41 du Conseil Communautaire du Grand Narbonne, du 13 février 2020 relative au vote du budget primitif 2020 du budget annexe ADS,

Vu la délibération N°C2020_92 du Conseil Communautaire du Grand Narbonne, du 23 juillet 2020 relative au vote du compte administratif du budget annexe ADS,

Vu la délibération N°C2020_102 du Conseil Communautaire du Grand Narbonne, du 23 juillet 2020 relative à l'affectation des résultats 2019 du budget annexe ADS,

N°C2020_112

Considérant que le budget supplémentaire d'un EPCI est un acte d'ajustement et de report qui permet de corriger en cours d'année les prévisions du budget primitif et d'intégrer les résultats de l'année précédente dégagés par le compte administratif,

Considérant que le budget d'un EPCI est divisé en chapitre et en article dans les conditions déterminées par décret,

Par 75 voix pour et 1 abstention, le Conseil décide :

- D'approuver ledit budget supplémentaire Autorisations Droit des Sols 2020 tel qu'annexé à la présente délibération, dans la présentation par nature et par chapitre
- D'arrêter en conséquence le budget supplémentaire à la somme de 19 017.00 € équilibré en dépenses et en recettes
 - section d'investissement: 10 939.00 €
 - section de fonctionnement : 8 078.00 €
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pièces jointes à la délibération :

Document budgétaire avec annexes

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

**le : 7/8/2020
et de sa publication
le : 7/8/2020**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

**Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,**



Maire de Narbonne

**Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération**

